



Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 16 février 2009

- Règlement Intérieur - Modification de l'article 26 relatif aux modalités d'exercice du droit d'amendement des membres du Conseil Municipal. **Vote à l'unanimité.**
- Réunion des écoles maternelle et élémentaire du Groupe Scolaire du Parc en une structure unique. **Vote par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé.**
- Adhésion de la Ville d'Obernai au groupement des autorités responsables de transport (GART). **Vote à l'unanimité.**
- Autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement relative à l'exploitation par la Cave d'Obernai-DIVINAL d'installations pour la préparation et le conditionnement de vins - Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique. **Vote à l'unanimité.**
- Cession à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile de terrains nécessaires à la réalisation du Parc d'activités économiques intercommunal au lieu-dit « Neuer Brunnen ». **Vote par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT).**
- Commercialisation de la 1ère tranche du Parc des Roselières - Vente de gré à gré par substitution d'attribution d'un lot d'habitat individuel. **Vote par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT).**
- Acquisition d'un terrain auprès de la SAFER Alsace au lieu-dit "Im Thal" dans le cadre de la constitution de réserves foncières. **Vote par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT).**

- Démolition d'un immeuble désaffecté situé dans l'emprise de l'emplacement réservé N° 32 inscrit au P.L.U. et destiné à l'aménagement futur d'un arrêt Tram-train. **Vote à l'unanimité.**
- Conclusion d'un avenant n° 3 au marché de maintenance et d'exploitation des installations de chauffage conclu avec la Société IDEX - Intégration des équipements thermiques du Château De Hell. **Vote à l'unanimité.**
- Aide de solidarité aux sinistrés du Sud-Ouest suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009. **Vote à l'unanimité.**
- Réforme de la législation funéraire - Refonte du régime des vacances funéraires - Avis consultatif du Conseil Municipal. **Vote à l'unanimité.**
- Cession d'un véhicule Renault Master équipé d'une nacelle BIZZOCCHI. **Vote à l'unanimité.**

Conseil Municipal du 30 mars 2009

- Modification de la délégation du Maire en matière de conclusion de marchés publics - application de la loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés. **Vote par 26 voix pour et 4 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé et M. Freyermuth.**
- Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière d'Obernai - Proposition des membres présentés par le Conseil Municipal. **Vote à l'unanimité.**
- Projet de reconduction du contrat d'assurance groupe des risques statutaires par adhésion à la convention du Centre de Gestion du Bas-Rhin. **Vote à l'unanimité.**
- Acquisition de terrains situés aux lieux-dits « Schulsfeld » et « Kriegmatten ». **Vote par 29 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT).**
- Réalisation du Nouvel Hôpital Civil d'Obernai - Constitution de la maîtrise foncière de l'opération. **Vote par 25 voix pour, Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT) et 4 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé et M. Freyermuth..**
- Mise en place d'un bâtiment modulaire provisoire dans l'enceinte des installations sportives de la rue du Maréchal Juin dans le cadre de la relocalisation de l'Association « Boule de l'Espoir » - Autorisation préalable pour le dépôt d'un permis de construire. **Vote à l'unanimité.**
- Avenant à la convention multipartenariale de mandat pour l'élaboration et la mise en œuvre du système d'information multimodale alsacien dans les transports collectifs. **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale de l'Ecole de Musique, de Danse et de Dessin pour le projet « Violoncellades 2009 ». **Vote à l'unanimité.**
- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2008 - Budget principal et budgets annexes. **Vote par 29 voix pour (Monsieur le maire n'a pas participé au vote - art. L2541-13 alinéa 3 du CGCT).**
- Affectation des résultats de l'exercice 2008 - Budget principal et budgets annexes. **Vote à l'unanimité.**
- Mise en œuvre de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits paiements) pour l'opération de réalisation de l'équipement périscolaire Europe. **Vote à l'unanimité.**
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2009 - DM1. **Vote par 26 voix pour et 4 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé et M. Freyermuth.**

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
page 2

Éditorial du Maire
page 3

Temps forts
pages 4 et 5

Budget 2009
page 6

Travaux
Pages 7 et 8

Projets :
• Le Château de Hell
• Parc des Roselières
• Quartier de la Vorstadt
page 9

Enseignement :
• Les Collèges
• Le Lycée agricole
pages 10 et 11

Economie : Horus
page 12

Santé : Le nouvel hôpital
page 13

Sport :
• CAO Badminton
• CAO Volley-Ball
• Les jeunes footballeurs au Racing
• CAO Handball
pages 14 et 15

Sécurisé :
• Plan Communal de Sauvegarde
• Zones 30
Page 16

Bloc notes
pages 17 et 18

Transport
page 19

Festival Pisteurs d'Etoiles
Page 20

Calendrier des manifestations
Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Calendrier des manifestations

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer

Rédaction: Tamina Hobeika / Maud Audinat

Crédits photos : Ville d'Obernai / Photo Racing : Mehdi et Nadia CHERGUI - Topimage - www.karim-chergui.com.

Conception et mise en page : Service Communication - Ville d'Obernai

Impression : Gysy Imprimeur. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour

respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Service Communication - BP 205

67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95

E-mail: com@obernai.fr

Internet: www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Juillet 2009

Chers habitants d'Obernai,



En ce début de printemps, les magnifiques décorations florales, réalisées par les habitants et l'équipe Parcs et Jardins de la Ville d'Obernai, nous mettent du baume au cœur et embellissent les quartiers de notre cité. Pour autant, les contacts privilégiés que nous entretenons avec les représentants des secteurs de l'économie d'Obernai, nous incitent à conjuguer plus que jamais nos efforts, certains secteurs d'activités connaissant actuellement des tensions, d'autres heureusement, sont relativement épargnés par les conséquences de la crise financière et économique.

Tenant compte de cet environnement particulier, nous avons souhaité, lors du vote du budget 2009, maintenir les taux d'imposition pour la 5^{ème} année consécutive et surtout valider des aménagements en cours de réalisation à hauteur de 5,2 millions d'euros. Les partenariats avec les organismes paramunicipaux (CCAS, Centre Arthur Rimbaud, Espace Athic, Office de Tourisme et Comité des Fêtes) ont été consolidés, ainsi que les subventions aux nombreuses associations obernoises. Ceci permet à tous les acteurs ainsi qu'aux centaines de bénévoles engagés, de conduire leurs actions et de porter de nombreux événements et manifestations.

Début janvier 2009, j'ai interpellé les 3 opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre des inquiétudes largement manifestées quant aux effets supposés des ondes électromagnétiques. J'ai développé ce sujet en détail lors de la dernière séance du conseil municipal, en réaffirmant le principe de vigilance et de prudence afin de concilier progrès et préservation de la santé humaine. Plusieurs séquences de mesures ont été réalisées sur l'ensemble des quartiers d'Obernai ces dernières années. La plus récente campagne de mesures a eu lieu il y a 2 semaines, le détail des résultats fera l'objet d'une publication dans le prochain numéro du journal municipal. Dès à présent, nous pouvons être rassurés, la «pointe maximale» mesurée à Obernai est bien inférieure aux normes en vigueur et encore inférieure aux normes préconisées par les associations d'usagers. Nous continuerons à être vigilants dans ce dossier pour étayer avec les opérateurs les hypothèses alternatives qui permettront de préserver la santé tout en maintenant une couverture optimale sur l'ensemble de notre territoire.

Je tiens à remercier toutes les personnes engagées dans le processus de construction du nouvel hôpital civil d'Obernai et en particulier les propriétaires des terrains, qui ont cédé leur emprise foncière à la Ville pour «amorcer» ce projet dans de bonnes conditions. L'enjeu est considérable... les services de ce nouvel hôpital accueilleront dans les décennies à venir, des dizaines de milliers de patients qui pourront bénéficier des meilleurs soins à proximité de leur domicile. La Ville d'Obernai, à l'instar de toutes les villes de France qui hébergent des centres hospitaliers, mettra à disposition de l'hôpital l'emprise foncière nécessaire, ce qui représente une participation d'environ 1/60^{ème} du coût total de l'opération.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Grand succès pour le défilé du carnaval organisé par le Centre Arthur Rimbaud



Fleurissement de la Fontaine Sainte Odile dans le cadre du Printemps d'Alsace



Soirée en l'honneur des sportifs méritants



Rencontre entre la brigade de Gendarmerie



Cérémonie de remise de la Lettre de Citoyenneté



Les nouveaux membres du Conseil Municipal



Reunion d'echanges et de concertation avec des dirigeants de PME-PMI d'Obernai



Reunion d'echanges et de concertation avec des dirigeants de PME-PMI d'Obernai



Inauguration de l'exposition organisée dans le cadre du 50eme Anniversaire du Jumelage entre Obernai et Gengenbach



Inauguration de l'exposition organisée dans le cadre du 50eme Anniversaire du Jumelage entre Obernai et Gengenbach



Exposition de figurines d'antiquitee realisees par Monsieur Richard Ruch, salle des Saints Patrons



Seance de travail du Conseil Municipal des Enfants



Seance de travail du Conseil Municipal des Enfants

Budget 2009 : le soutien de la Ville aux associations

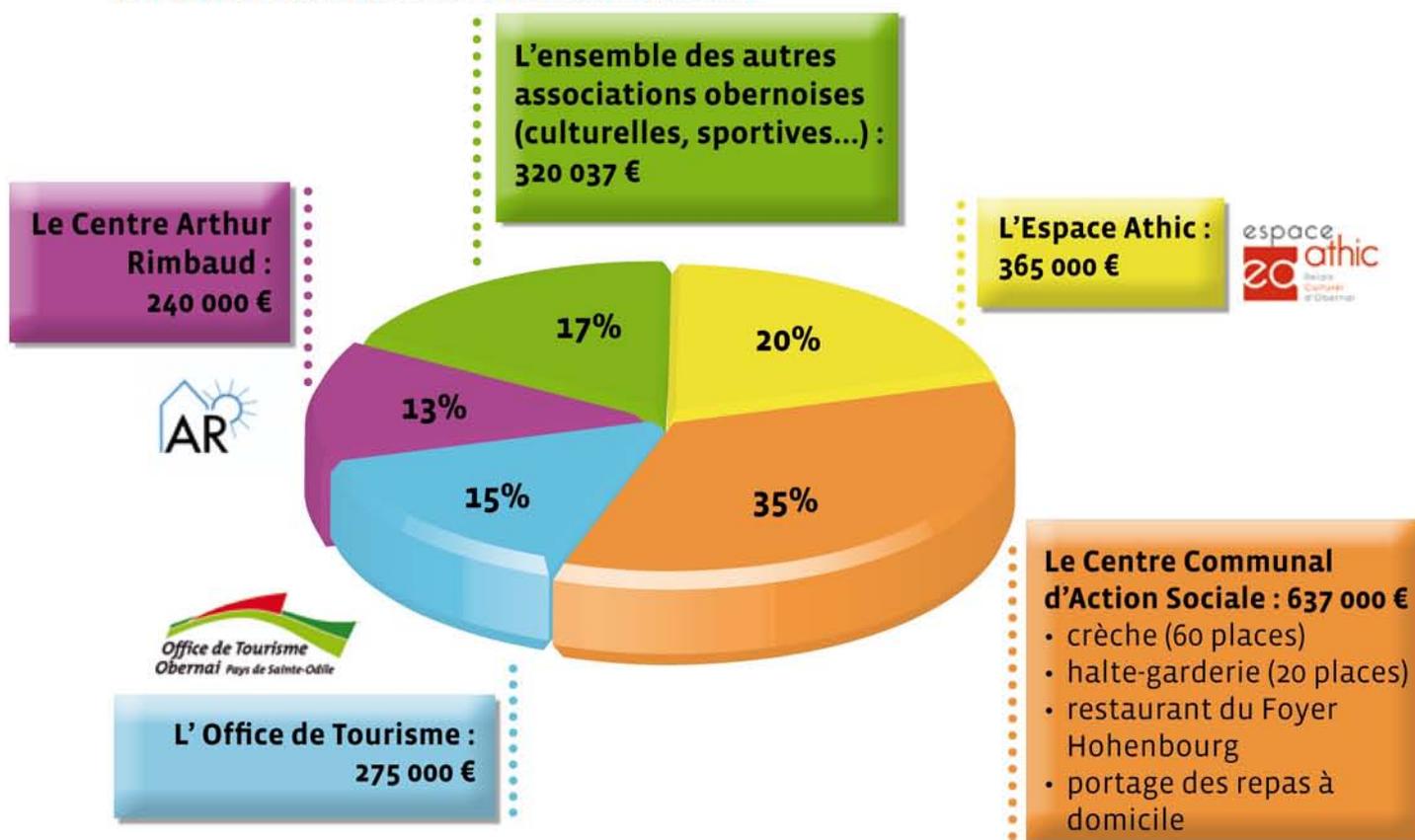
Le budget 2009 de la Ville d'Obernai est axé sur 4 principes :

- le désendettement pluriannuel,
- le maintien pour la 5^{ème} année consécutive des taux en vigueur pour les 4 taxes (pas d'augmentation),
- des économies dans les coûts de fonctionnement,
- et un budget d'investissement soutenu pour 5,24 millions d'euros.

La Ville d'Obernai est le premier partenaire financier des quatre organismes paramunicipaux : CCAS, Centre Arthur Rimbaud, Espace Athic et Office de Tourisme. Ces organismes bénéficient d'importantes subventions municipales pour leur permettre de porter tous les enjeux dans leurs domaines de compétence, faisant l'objet de contrats d'objectifs avec la Ville.

Toutes les autres associations bénéficient de subventions de fonctionnement en corrélation avec leurs activités. Chaque année, une analyse et un contrôle approfondis sont réalisés. La vitalité associative de notre Ville est gage de cohésion sociale, mais surtout d'épanouissement individuel et collectif pour les milliers d'adhérents à ces associations.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS EN 2009



Obernai, une ville dynamique



Un square pour le quartier de la rue des Bonnes Gens

Au carrefour de la rue des Bonnes Gens et de l'avenue de Gail, la Ville d'Obernai a décidé d'aménager les 14,74 ares de terrain qui, depuis la création du quartier Europe, n'ont pas été valorisés.

Dans cette perspective, OPUS 67 a gracieusement cédé la parcelle à la Ville d'Obernai afin que celle-ci réalise un jardin public de quartier. Les travaux qui ont commencé pour une durée de 6 semaines



permettront :

- de sécuriser cet espace par une clôture et des végétaux d'essences locales, favorisant l'habitat des oiseaux et insectes et nécessitant peu d'arrosage (hors période d'installation des végétaux),
- d'aménager un chemin piéton éclairé la nuit, entre l'avenue de Gail et le passage à niveau,
- d'atténuer les nuisances sonores et visuelles (trafic automobile et ferroviaire) par des végétaux et des arbres,
- d'installer une aire de jeux pour les 3-6 ans,

- de rendre le square accueillant avec des bancs, une fontaine à eau et des arbres pour profiter de quelques coins d'ombre en été.

La réalisation de ce square, pour un montant de 95 750 € HT, permettra d'embellir cette entrée de ville très fréquentée, d'apporter une touche de verdure au quartier et d'offrir un nouveau jardin public convivial



L'équipement Péricolaire Europe

Les travaux du péricolaire du groupe scolaire Europe vont bientôt commencer. Pour préparer la zone du chantier, des arbres ont été abattus par les agents du Pôle Logistique et Technique pendant les vacances d'hiver. Le bois sera utilisé pour la décoration de la ville lors des fêtes de Noël. Pour mener à bien ces importants travaux, un phasage en 3 étapes distinctes a été établi :

- 1^{ère} Phase : Mai/Juin 2009

Lors de cette phase, le parking à côté du terrain de foot ainsi que les terrains de basket ne seront plus accessibles. Le réaménagement d'ensemble des espaces publics étant nécessaire, le local associatif

des boulistes sera démolie, mais l'installation d'un bâtiment modulaire provisoire permettra à l'association de continuer à pratiquer la pétanque. Une modification de l'emplacement de la clôture entre l'Ecole Picasso cycles 2 et 3 permettra aux élèves ainsi qu'aux associations d'accéder au gymnase depuis le parking se trouvant sur la rue du Maréchal Juin, encore accessible.

- 2^{ème} Phase : Juillet/Août 2009

Pendant la période des vacances scolaires, le périmètre concerné par le chantier sera étendu au 2^{ème} parking. Les associations devant se rendre au gymnase devront alors emprunter la rue du Village et le



Square S' Charles.

- 3^{ème} Phase : Septembre 2009

La zone du chantier sera repliée sur le périmètre du centre péricolaire et sur la cour de récréation de l'Ecole Picasso Cycle 2. Ainsi, le nouveau parking et le futur terrain de basket seront ouverts au public pour la rentrée scolaire 2009.

La mise en service du centre péricolaire est prévue pour la rentrée scolaire 2010.



Les antennes de téléphonie mobile

Sujet plus que sensible actuellement : l'effet des ondes électromagnétiques sur la vie biologique. La Ville d'Obernai est la 2^{ème} ville d'Alsace à avoir pris l'initiative d'interpeller les opérateurs de téléphonie mobile (avant les récentes décisions judiciaires) pour les sensibiliser aux enjeux de protection de la santé des Obernois en termes d'effets

des ondes électromagnétiques. La municipalité a fortement affirmé ce principe, en ne négligeant pas la nécessité d'une couverture optimale sur notre territoire, le nombre de téléphones portables à Obernai étant estimé à plus de 6500. Si la vie d'une automobiliste victime d'un accident le 2 mars dernier à 18h20 à Obernai a pu être sauvée, c'est bien grâce au téléphone portable... l'automobiliste

témoin de l'accident ayant alerté immédiatement les secours. Une ou deux minutes de plus, cet accident se serait malheureusement terminé en tragédie, la voiture de la victime étant en feu. Ceci nous incite à une démarche de raison dans ce dossier, prenant en compte tous les éléments scientifiques et les connaissances actuelles en la matière.

Une nouvelle toiture pour les annexes du centre équestre

Les travaux au Centre équestre se sont achevés début avril, à la grande satisfaction des cavaliers du Club Equestre. Les travaux concernaient la réfection de la couverture et de la zinguerie du bâtiment se trouvant le long de la rue du Château, pour un montant de 26 750 € HT. Afin d'accueillir les cavaliers et leurs montures dans les meilleures conditions, d'autres travaux se poursuivront de manière régulière, pour entretenir ces locaux municipaux.

Le trottoir de la rue de l'Angle

Afin de sécuriser les déplacements des piétons, notamment des écoliers du Groupe scolaire du Parc, le trottoir à l'entrée de la rue de l'Angle a été élargi et un passage piétons accessible aux personnes à mobilité réduite a été mis en place au croisement avec la rue de l'Altai.



La façade de la salle des fêtes en cours de réfection

Les travaux extérieurs à la salle des Fêtes sont en cours d'achèvement. Sa toiture a été refaite partiellement et la zinguerie intégralement remplacée. L'entreprise de crépissage a procédé au ravalement complet des façades, devenues vétustes avec le temps. Le montant total de ces travaux est de 135 000 € HT.



Le Château de Hell

Le château de la famille d'Oberkirch, de plan carré avec des douves et des tourelles d'angle, situé à côté du parc municipal, a été plusieurs fois transformé depuis le XVIII^{ème} siècle. L'édifice actuel fut construit vers 1846. Au fil du temps, ce domaine a appartenu, par mariages successifs, aux familles de Montbrison et de Hell pour être finalement acquis, en 1947, par la Ville d'Obernai.

En 1954, la Ville a mis gracieusement à disposition le château à l'association Centre de Loisirs de l'Est pour y réaliser du tourisme social.

Le bail a pris fin en octobre dernier. La Ville établit actuellement un diagnostic chiffré des travaux à réaliser pour la mise aux normes du château, car certaines obligations contractuelles de conservation des bâtiments n'ont pas été effectuées par les anciens locataires.

Dans l'attente de ce chiffrage, qui permettra aux élus de prendre une décision quant à la réaffectation de ce site, la municipalité initie des contacts afin d'étayer un projet



pérenne pour le Château de Hell.

Il s'agira pour la Ville de garantir sa réfection et son entretien, dans le cadre d'un partenariat pluriannuel dont les modalités restent à définir. Les membres du Conseil municipal ont visité récemment le Château de Hell.

Parc des Roselières

Vous souhaitez construire votre résidence principale à Obernai ? **Quelques beaux terrains de 5,5 à 8 ares sont encore disponibles au Parc des Roselières.** Ils sont idéalement orientés sur la partie Est du quartier, le long des allées résidentielles, et disposent d'une belle vue sur le Mont Sainte Odile.

La vente de ces terrains est exclusivement destinée aux personnes qui souhaitent construire une maison individuelle (logement unique). **Le prix de cession demeure aux mêmes conditions que lors du lancement de l'opération, soit 26 000 € TTC l'are.**

Les personnes intéressées peuvent contacter la Direction de l'Aménagement et des Equipements de la Mairie, où un dossier de candidature est à leur disposition.

Pour tout renseignement, contactez la D.A.E. :
Tél. 03 88 49 95 78
Courriel : dae@obernai.fr
Site internet : www.obernai.fr/roselieres



Le quartier de la Vorstadt

Construit en 1974, à la place de l'ancien couvent des Capucins, le groupe scolaire de la Capucinière est aujourd'hui désaffecté depuis la création du groupe scolaire du Parc. Situés dans le quartier de la Vorstadt, le faubourg d'Obernai d'origine médiévale, ces anciens bâtiments scolaires seront vraisemblablement démolis, permettant d'imaginer un réaménagement de ce quartier grâce à l'emprise foncière récupérée, d'environ 50 ares.

Un diagnostic technique est actuellement en cours, prenant en compte tous les éléments dont, notamment, des sondages du sol. Dans le cadre de la réhabilitation de cette emprise, il faudra conjuguer aménagement

de l'espace urbain avec création d'un square, une forme d'habitat peu dense et des opportunités de stationnement, le quartier de la Vorstadt "souffrant" considérablement du manque de stationnement.



Le Collège Freppel



Premier collège construit par le Conseil Général en 1989, le collège Freppel avait besoin d'être restructuré et mis aux normes actuelles. Grâce à la mobilisation rapide de l'ensemble des entreprises, la nouvelle cuisine a pu être fonctionnelle pour la rentrée 2008. Les travaux de restructuration de l'externat et les aménagements extérieurs sont en cours depuis l'été dernier. Les travaux de démolition de l'ancien abri à vélos et d'une partie de l'actuelle demi-pension, ont quant à eux été réalisés fin 2008. La livraison des

nouveaux locaux de l'administration est prévue pour les congés de Pâques et le nouveau CDI et les ateliers seront opérationnels début juin. L'actuel CDI sera en travaux au cours de cet été pour qu'à la rentrée de septembre les élèves y découvrent, à la place, leur nouvelle infirmerie et le personnel une salle de réunion. Les derniers aménagements extérieurs seront réalisés dans le cadre de l'ultime phase de l'opération. L'ensemble de cette restructuration représente un investissement de 5 100 000 €.



Le Collège Europe



Les travaux de restructuration du collège Europe, représentant un investissement de 4 500 000 €, ont démarré l'été dernier, par une 1^{ère} phase consistant essentiellement en l'installation du chantier et aux premières démolitions.

- La 2^{ème} phase, en cours d'exécution jusqu'à fin juin, consiste en la construction d'une extension comprenant le Centre de Documentations et d'Information et une salle polyvalente, de bâtiments annexes (local poubelle, garage) et d'un nouvel abri à vélos.

Malgré les longues périodes d'intempéries subies cet hiver, les bâtiments annexes sont en place, le clos-couvert (murs, toit, fenêtres) de l'extension est en cours d'achèvement et le nouvel abri à vélos en construction.

D'avril à octobre 2009, les locaux de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), seront restructurés et la salle d'arts plastiques et le foyer des élèves seront aménagés. Pour faciliter le fonctionnement de l'établissement pendant cette période, les bâtiments modulaires

précédemment utilisés pour la restructuration du collège Freppel rejoindront la cour du collège Europe. Un préau provisoire a également été mis en place pour améliorer le confort des élèves pendant les travaux.

- La 3^{ème} phase, qui se déroulera cet été, sera essentiellement consacrée au déménagement de l'administration dans ses nouveaux locaux et à la démolition du bâtiment administratif actuel. Le parking des professeurs ainsi que tous les autres aménagements extérieurs seront aussi réalisés pendant les congés d'été.
- La 4^{ème} phase, prévue de juillet 2009 à février 2010, consistera en la réhabilitation du rez-de-chaussée de l'externat.
- La 5^{ème} phase permettra enfin de réhabiliter le premier étage de l'externat, de réaliser les travaux au niveau des sanitaires de la demi-pension, d'effectuer les ravalements de façades et les aménagements extérieurs.



Au Lycée agricole, les travaux avancent bien



Les travaux de restructuration et d'extension du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole d'Obernai portés par la Région Alsace, pour un coût de 37 millions d'euros, ont débuté en juillet 2007.

La chaufferie mixte bois/gaz a été livrée début 2008. Déjà en fonctionnement, elle assurera, une fois les travaux achevés, le chauffage de l'ensemble des 25 000 m² du lycée.

Début juillet, c'est un nouveau bâtiment qui sera achevé. Cette première extension comprend quatre niveaux avec, au sous-sol, une salle de sport et un garage à vélos ; au rez-de-chaussée, la cuisine, le self et la salle à manger et sur les trois niveaux l'internat d'environ 200 places ainsi que des chambres individuelles. Dès le mois de septembre, les travaux de restructuration se poursuivront afin de porter la capacité de l'internat à 340 lits pour la rentrée 2010.

Depuis quelques mois déjà, la zone des travaux s'est étendue le long du boulevard d'Europe, derrière de hautes palissades de chantier. Le parking d'accueil a été démoli ainsi que la maison du Proviseur afin d'accueillir une extension de deux étages, qui hébergera l'entrée de l'établissement, les laboratoires et des salles de classe.

La 3^{ème} tranche des travaux consistera en la reconstruction du bâtiment central, qui passera à deux étages et la restructuration du CFA (Centre de Formation des Apprentis), du centre de ressources et des locaux de la formation pour adultes.

Dans le cadre du plan de relance, un montant supplémentaire de 320 000 € vient d'être affecté à cette opération.

Les travaux avancent donc à un bon rythme et déjà lors des portes ouvertes du lycée en mars dernier,

la visite du nouvel internat, de la chambre témoin et de la nouvelle cuisine a remporté un franc succès, notamment auprès des parents d'élèves soucieux du confort de leurs enfants. Le lycée continue évidemment, pendant les travaux, à accueillir les quelques 420 élèves et étudiants encadrés par 70 enseignants, formateurs et personnels administratifs dans le cadre des nombreuses formations proposées autour de l'agriculture, de la nature, de la botanique, des animaux, du cheval, de la protection de l'environnement et des sciences du vivant.

www.eplea-obernai-erstein.epl67.fr



Des taurillons au soleil

Depuis la mi-mars, un nouveau bâtiment héberge des taurillons au lycée agricole. Cette construction a pu voir le jour grâce à la pose, sur les 604 m² de toiture, de panneaux solaires photovoltaïques qui produisent de l'électricité par transformation d'une partie du rayonnement solaire. Ainsi,

l'investissement du lycée sera assuré sur le long terme par la revente de l'électricité produite à Electricité de Strasbourg et le lycée peut désormais accueillir jusqu'à 240 taurillons élevés pour leur viande et la formation des élèves à l'élevage. Un demande très intéressant financièrement mais

aussi très pédagogique.

Quelques chiffres : la production d'électricité est de 50 kWh. Et en moins d'une semaine, au mois de mars, la production de 1150,70 kWh leur a rapporté environ 537 €.



Horus, des robinets 'Made in Alsace'

L'entreprise Horus a été créée au début des années 1980 par Gilles Nortier. Au tout début, c'est avec la collection "Robinetterie Julia", qui est encore un des produits phares, que l'entrepreneur d'Ottrott a fait ses armes. Le créateur avait donné le nom du Dieu égyptien à sa société, aimant la chasse aux faucons.

Au fil du temps, différentes gammes de produits ont été développées pour répondre aux attentes du marché. François Retailleau, l'actuel dirigeant, qui s'est forgé une expérience dans le secteur financier, a repris la société HORUS, en juin 2008, alors en perte de vitesse, souffrant de son image exclusivement "rétro" et haut de gamme, la plaçant dans une trop petite niche du marché de la robinetterie.



« C'est un challenge pour l'ensemble du personnel et pour moi de préserver cette marque mondialement connue, et dont l'assemblage se fait en Alsace », confie le dirigeant. Aujourd'hui, la société obernoise emploie 30 personnes à Obernai, hors effectif commercial, et a le grand avantage d'avoir mis en place, au sein de la structure, un bureau d'études qui a pour mission de concevoir les nouveaux produits HORUS.

L'objectif de cette équipe de passionnés est, aujourd'hui, de redynamiser la gamme avec de nouvelles collections, en offrant une réponse adaptée aux demandes des clients, toujours plus exigeants.



La fabrication des produits est en partie confiée à des sous-traitants, mais leur assemblage est effectué directement dans les locaux obernois. Cela représente environ 2500 pièces assemblées à la main par mois. C'est d'ailleurs un des atouts majeurs d'HORUS, que François Retailleau a à cœur de mettre en avant : de la robinetterie "Made in Alsace".

En 2007, l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros, dont un tiers est réalisé en France. Pour les deux tiers restants, c'est aux Etats-Unis, en Europe (jusqu'en Russie) et en Asie principalement que sont exportées les collections.

La société ne vend pas ses produits en direct aux clients, sauf commande exceptionnelle, mais passe par un réseau de plus de 800 revendeurs tels que Brossette, Comafrance (Aubade), Siehr ou encore Gédimat - Catenne.

En termes de références les plus connues, HORUS peut citer le Byblos, Hôtel de Luxe à Saint-Tropez, l'Hôtel Saint Régis à Singapour, une des plus éminentes adresses en Asie... et plus localement des hôtels obernois.

Aujourd'hui, HORUS est un des acteurs majeurs de la robinetterie haut de gamme pour la salle de bains et la cuisine, et propose une vingtaine de collections rétros ou classiques. Le souhait de François Retailleau est de se diversifier encore plus, notamment sur le marché de la robinetterie "design" où la concurrence est déjà très présente. Néanmoins, "il y a une réelle place pour la robinetterie française", affirme l'entrepreneur, qui a une vraie vocation à valoriser le patrimoine français.

Les robinets sont fabriqués en laiton, un alliage de cuivre et de zinc ou encore en inox. Ils suivent ensuite un traitement de surface, en chrome le plus souvent, ou un traitement décoratif, pour leur donner l'aspect souhaité par les clients.



HORUS

20, rue du Général Leclerc - B.P. 6
Tél. 03 88 49 44 00 - Fax 03 88 95 34 24
www.horusfrance.com

Le nouvel Hôpital Civil d'Obernai : avancement du projet

La pérennisation des services de l'Hôpital Civil d'Obernai

L'Hôpital d'Obernai offre actuellement de nombreux services (policlinique, médecine polyvalente, médecine gériatrique, radiologie...) et de nouvelles activités (service de soins de suite et de réadaptation, centre périnatal) qui remportent déjà un franc succès auprès des usagers.

Mais un diagnostic technique et fonctionnel des locaux actuels montre un besoin de restructuration pour la pérennité de ce service public de santé sur notre territoire.

Le choix de la construction d'un nouvel Hôpital

En juillet dernier, le Directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) a confirmé au Maire la volonté conjointe de l'Etat et de l'Assurance Maladie de s'engager dans la reconstruction de l'Hôpital d'Obernai. Cette réalisation se fera sur un nouveau site, avec la perspective d'une mise en service au mieux fin 2012, et pour laquelle une enveloppe de 8M € a d'ores et déjà été réservée.

L'Hôpital Civil d'Obernai sera situé dans le secteur du lieu-dit "Schulbach"

Lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme, les élus avaient décidé de réserver une emprise foncière de 13,6 hectares au sud de la ville, en vue de satisfaire l'accueil futur d'équipements d'intérêt supracommunal. C'est pourquoi le Maire a proposé tout naturellement d'inscrire le projet du nouvel hôpital dans cette zone.

Une implantation stratégique à l'entrée sud d'Obernai offrant de nombreux atouts, dont :

- la desserte du site par des infrastructures routières (RD426-RD422-A35),
- la perspective, à moyen terme, d'un arrêt "tram-train",
- la proximité du centre-ville,
- l'absence de constructions et d'activités génératrices de nuisances à proximité.

Un équipement hospitalier en cohérence avec une vision de développement à long terme de ce secteur

- un îlot de 3 à 4 hectares sera exclusivement dédié à l'hôpital,
- un parking pour les visiteurs de l'hôpital et les utilisateurs du futur "Tram-train" sera implanté le long d'un axe paysager transversal,
- une ceinture verte arborée, dans l'esprit "parc de l'Hôpital", sera aménagée le long de la route départementale,
- 32 ares seront réservés pour répondre aux besoins éventuels d'extension des installations du SDIS,
- l'amorce d'une avenue sera créée dans l'axe de la future piscine intercommunale, permettant l'accès entre la rue de Lattre de Tassigny et la rue de Sélestat.

La 1^{ère} étape du projet : l'achat de l'emprise foncière

En novembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le choix de l'implantation du futur hôpital et le Maire a été mandaté pour réaliser les démarches d'acquisition foncière à l'amiable.

Ces démarches ont été très fructueuses puisque suite à une réunion publique de présentation du projet, avec les propriétaires du secteur concerné, une dizaine d'entre eux ont donné leur accord pour vendre. Aujourd'hui, la Ville dispose déjà de 74% de l'emprise totale du projet.

La réalisation rapide de cette 1^{ère} étape permet donc au projet du nouvel Hôpital de bien démarrer.





Le CAO Badminton

En 1873, un jeu de raquette, le Poona, est importé des Indes par les Anglais. Quatre ans plus tard, les premières règles voient le jour et en 1934 la Fédération Internationale de Badminton est créée. Elle compte aujourd'hui 135 pays affiliés sur les 5 continents et plus de 100 millions de pratiquants sur la planète.

En 1992, le badminton devient sport olympique, le seul à contenir une épreuve mixte en compétition. Cette même année, le club d'Obernai est créé. Affilié à la Fédération Française en 1995, ses effectifs atteignent 160 membres en moyenne chaque saison.

Hors compétition, ce sport est très ludique, très physique et peut être pratiqué à tout âge et à tout niveau. Il ne nécessite aucune disposition particulière et son apprentissage est très rapide. C'est un jeu de

détente facile d'accès et peu onéreux.

Le CAO Badminton accueille des joueurs et joueuses pour la pratique du badminton en loisir mais aussi pour la compétition. Voici le palmarès du club ces 9 dernières années :

- 2000 : l'équipe 1, Championne d'Alsace des Interclubs en division régionale et 1 poussin Champion d'Alsace,
- 2001 : 1 benjamin qualifié au Championnat de France, et 1 sportif intégré au Pôle Espoir de Strasbourg,
- 2002 : 3 champions du circuit jeune, 1 vice-champion de France benjamin, 2 qualifications aux InterCodep, et ouverture de l'antenne à Meistratzheim,
- 2003 : 2^{ème} club d'Alsace, 3 qualifications aux Trophées Nationaux, 3 qualifications aux InterCodep,



- 2004 : organisation du Championnat d'Alsace,
- 2005 : l'équipe 1 frôle la division nationale,
- 2006 : la barre des 200 membres est atteinte,
- 2007 : 3 champions au Circuit Jeune, 1 sportive méritante,
- 2009 : 1^{ère} édition du Tournoi d'Obernai.

Le badminton a connu en 10 ans l'évolution croissante du nombre de licenciés en France et la barre des 100 000 licenciés a été franchie début 2005. Sur le plan scolaire, dans le cadre de l'UNSS, le Badminton avec 110 000 compétiteurs est au 2^{ème} rang des sports individuels les plus pratiqués.

<http://caob67.free.fr>



Le CAO Volley-Ball

Depuis 2001, le CAO Volley-ball ne propose plus qu'une activité de volley loisir. Les effectifs varient chaque année entre 20 et 30 membres, des adultes essentiellement, parfois d'anciens compétiteurs qui apprécient de jouer dans une ambiance où le critère de performance n'est plus déterminant, mais aussi parfois de jeunes joueurs qui viennent pour le "fun", s'amuser ou se retrouver tout simplement.

Chaque année, depuis 1996, dans

le cadre de la coupe d'Alsace de Volley-loisir, organisée par la Ligue Régionale, les équipes obernoises rencontrent d'autres équipes locales.

En juin dernier, le tournoi final fut organisé à Obernai. Et dans le cadre du 120^{ème} anniversaire du Cercle Aloysia, 24 équipes étaient en lice dont deux 2 équipes obernoises qui ont réussi la performance de se rencontrer pour se disputer les 3 et 4^{èmes} places.

La section volley-ball du CAO participe aussi activement au jumelage en rencontrant régulièrement les joueurs de Gengenbach.

Quelques demandes ont été faites pour pratiquer ce sport en compétition officielle, mais force est de constater que malgré d'importants efforts déployés par le passé pour attirer et conserver un nombre de jeunes suffisant dans une tranche d'âge donnée, il n'a pas été possible de pérenniser la pratique du volley-ball en compétition. L'espoir est toujours là pour qu'un jour le volley-ball soit pratiqué en compétition sur Obernai. Un appel est ainsi fait aux bénévoles qui souhaitent s'engager fortement au CAO Volley-ball et être aussi des relais efficaces dans les écoles, collèges et lycées.

Hubert Ohresser Tél 03 88 95 20 78
hubert.ohresser@wanadoo.fr



Les jeunes footballeurs au Racing

Obernai était à l'honneur au Racing à l'occasion de la rencontre disputée le lundi 23 mars dans le



cadre du Championnat de France de Ligue 2 face à Angers. Quelques 80 jeunes joueurs du FCSR Obernai ont pu fièrement représenter la Ville qui avait mis à leur disposition 3 bus pour ce déplacement. Ainsi, les Poussins et Benjamins (photos) ont accompagné les deux équipes lors de leur entrée sur le terrain. Les "moins de 13 ans" ont officié comme ramasseurs de balle. Et les "moins de 15 ans" ont animé la mi-temps en participant au



challenge "Colossal". Lors de ce challenge, deux équipes de 10 joueurs partent tour à tour balle au pied depuis le rond central pour défier le gardien adverse (Obernai - Kaysersberg : 9 à 3).

D'autres jeunes ont eu le plaisir de suivre la rencontre depuis les tribunes nord et Isabelle Obrecht, Adjointe au Maire, était invitée en tribune protocolaire aux côtés de Philippe Ginestet, Président du Racing.



CAO - Handball

La pratique du handball à Obernai remonte à 1971, année de création du handball club d'Obernai (H.B.C.O) par Auguste Schroeder, avec une équipe de seniors masculins en compétition puis une équipe féminine en 1973.

En 1982, la section intègre le C.A.Obernai. En 1988, 15 ans après sa création, l'équipe féminine, alors en Excellence Départementale, doit cesser ses activités. L'équipe masculine reprend le flambeau et apprend à gérer la section.

Le club va vivre tranquillement avec une seule équipe puis une seconde en 1996 (20 licenciés) avant l'arrivée de Rémi Balzer en 2005. Formateur dans l'âme, ce cadre technique va développer les actions en faveur des jeunes et promouvoir le handball au point de multiplier par 6 en 4 ans le nombre d'adhérents et d'amener le club à la première place des clubs alsaciens en termes de croissance !

Ces quatre saisons ont représenté, pour le club, un énorme engagement de ses dirigeants, qui a permis de

proposer aux jeunes membres et aux enfants obernois des stages pendant les vacances scolaires ainsi que des animations dans les écoles primaires de la Communauté de Communes.

La section, qui compte aujourd'hui 127 licenciés, a actuellement 6 équipes évoluant en championnat :

- 2 équipes masculines seniors,
- 1 équipe féminine seniors,
- 1 équipe de moins de 14 ans,
- 2 équipes de moins de 12 ans
- et une école de handball qui fonctionne très bien (label de bronze en 2007/2008).

Et cette saison, elle a organisé :

- des tournois pour chacune des équipes,
- une Journée Ecole de Hand départementale,
- les Mercredis du Hand avec les joueurs de Sélestat,
- des journées de détections départementales pour les jeunes,
- des stages durant les vacances (50 jeunes en moyenne)
- des interventions en milieu scolaire



(400 enfants initiés au hand pendant cette année scolaire).

- et 15 jeunes ont participé à un tournoi à Téramo (Italie) durant 8 jours en juillet 2008.

Trois nouveaux projets sont en cours d'élaboration :

- l'obtention d'un label fédéral OR pour l'école de handball,
- un partenariat avec les collèges pour l'accompagnement éducatif scolaire option Handball,
- et un gros travail de détection pour promouvoir le handball chez les jeunes et les féminines à Obernai.

La section hand participe bien sûr également aux diverses animations obernoises comme la Fête de la Musique, la Nocturne du Hans, les Estivales et même le ramassage des vieux journaux !

www.obernaihandball.fr



Le Plan Communal de Sauvegarde



La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a créé des outils nécessaires au Maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document a vocation à organiser la mobilisation de cette réponse de proximité, traduisant l'engagement de tous et une culture partagée de la sécurité.

Suite à l'élaboration de ce Plan, le dimanche 15 mars à 8h20, a été déclenchée une importante opération de simulation de pluies torrentielles, qui s'abattaient

habitation...). L'importance de la crise a amené le Maire à activer le PCS et ouvrir un Poste de Commandement Communal en Mairie afin de centraliser les décisions prises et les actions menées sur le terrain. Ainsi, 112 sapeurs-pompiers dirigés par le Capitaine Yann Messmer, 7 Policiers municipaux, 11 agents du PLT, 3 gendarmes sous la responsabilité de l'Adjoint Kilinc, 13 agents de la Ville et 4 Adjoints au Maire ont été mobilisés pour ce test grandeur nature.

Pour analyser les forces et les faiblesses d'un tel dispositif, un "débriefing" sera réalisé dans les semaines à venir afin d'être opérationnels en toutes circonstances, lors d'une crise réelle.

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera aussi élaboré afin d'informer et de sensibiliser les Obernois aux risques naturels et technologiques éventuels et aux mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

sur Obernai entraînant des inondations partielles et 32 alertes plus ou moins graves (inondation de caves, coulée de boues, feu dans une



Zones 30 : rue du G^{al} Gouraud et rue du G^{al} Leclerc

La rue du Général Leclerc et la rue du Général Gouraud sont deux grands axes de circulation de notre commune.

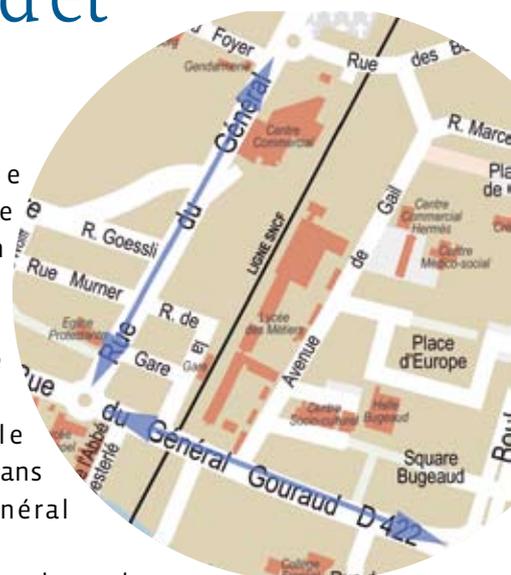
Très fréquentés en raison de l'implantation de deux lycées, du groupe scolaire Freppel, de la gare, d'un supermarché, de nombreux professionnels de la santé et d'habitations, ces deux tronçons ont été le théâtre, ces dernières années, d'incidents et d'accidents mettant en cause des automobilistes mais aussi des cyclistes et des piétons.

Ces problèmes de circulation plus ou moins graves sont souvent dus à des dépassements, une vitesse excessive en zone urbaine et au manque de vigilance.

Afin donc d'améliorer la sécurité des enfants, des élèves et de l'ensemble des usagers, la Ville a prévu (sous réserve d'obtention des autorisations auprès du Conseil Général et de la Sous-Préfecture) :

- de limiter la vitesse dans ces deux rues à 30 km. Cette mise en zone 30 contribuera ainsi à ralentir la vitesse de circulation et à baisser le bruit engendré par les véhicules,

- de réduire les voies de circulation en les séparant au sol par une bande rugueuse en résine,
- d'interdire le dépassement dans la Rue du Général Gouraud,
- de mettre en place des panneaux avec feux clignotants aux abords des écoles indiquant la proximité de passages piétons,
- et de compléter l'aménagement par un nouveau passage piétons à hauteur de la rue de la Gare.



La chenille processionnaire du pin



Quand on parle de la chenille processionnaire, on pense plutôt aux pays méditerranéens. Détrompez-vous, le plus grand ravageur forestier est bel et bien chez nous. Se nourrissant d'aiguilles de pins et de cèdres, il provoque un ralentissement de la croissance de l'arbre mais aussi une vulnérabilité plus forte aux maladies et aux autres nuisibles.

C'est également un problème de santé publique. En effet, cette chenille possède des poils urticants qu'elle libère dans les derniers stades larvaires. Ils sont très allergènes et peuvent provoquer de violentes réactions chez l'homme mais aussi chez les animaux domestiques (démangeaisons, problèmes respiratoires, ophtalmologiques, cardiaques, neurologiques, chocs anaphylactiques...).

Jusqu'en 2008, la population se limitait à deux bouquets de pins à la sortie sud d'Obernai et de rares cas avaient été recensés dans le lotissement Europe Sud. Des traitements chimiques mis en place par la Direction Départementale de l'Équipement avaient limité l'évolution de cet animal. Mais depuis, la chenille a étendu son territoire avec des nids dans l'enceinte du Collège Europe, du Groupe scolaire Picasso et dans les espaces verts au sud d'Obernai. C'est pourquoi

depuis juin 2008, le service des Espaces verts de la Ville, en contact avec l'Office National des Forêts et l'INRA, procède à un échenillage sur le domaine public (enlèvement des nids et incinération) ainsi qu'à la mise en place de pièges destinés à capturer les papillons mâles pour réduire la prolifération. Cette action est la plus efficace et la plus respectueuse de l'environnement.

Avis aux Obernois

Si vous avez dans votre jardin un pin infesté et si vous comptez retirer les nids vous-même, munissez-vous de protections (combinaison, gants, masque lunettes...) Il ne faut en aucun cas toucher ces nids et chenilles sans protection. Une incinération de tout ce que vous aurez retiré de l'arbre est obligatoire pour détruire ce nuisible et empêcher sa propagation. Cette lutte ne sera efficace que si elle est appliquée par tous.

Les Services de la Mairie ne peuvent pas intervenir chez des particuliers mais ils se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Tél. 03 88 95 57 55

Les permanences des Adjoints au Maire

Catherine EDEL	Jeudi de 13h45 à 14h45		Jacques SALSAC	Jeudi de 8h30 à 9h30
Paul ROTH	Mardi de 11h à 12h		Anita VOLTZ	Vendredi de 15h à 16h30
Isabelle OBRECHT	Vendredi de 11h à 12h		André SCHALCK	Mercredi de 11h à 12h
Armand WIDMANN	Mardi de 14h à 15h		Valérie GEIGER	Mardi de 8h15 à 9h15
Anne LUNATI	Lundi de 11h à 12h		www.obernai.fr	

Le coin des souvenirs...



1958 : Pose d'un collecteur d'assainissement, route de Boersch

Passeport biométrique



Le passeport biométrique, appelé à remplacer les anciens passeports, est équipé d'une puce contenant des données biométriques de son titulaire (les empreintes digitales de deux doigts). Cette prise d'empreintes vise à limiter au maximum les risques d'usurpation d'identité et de falsification des passeports.

Les 10 étapes d'obtention d'un passeport :

En mairie : enregistrement de la demande,

1. Vérification des documents,
2. Acquisition des données d'état-civil,
3. Enregistrement des empreintes digitales,
4. Remise et enregistrement du

récépissé,

5. Transfert du dossier à la préfecture.

En préfecture : instruction de la demande

6. La préfecture réceptionne le dossier numérique, instruit et valide la demande avant de le retourner en mairie.

En mairie : remise du passeport

7. Réception du passeport, le demandeur est averti de la disponibilité du titre,
8. Vérification de la qualité du passeport,
9. Contrôle des empreintes,
10. Remise et enregistrement du récépissé.

Toutes les communes n'étant pas équipées de dispositif de recueil des empreintes, le nombre de

dossiers traités par la Ville d'Obernai augmentera très certainement. Les communes environnantes dotées d'un tel dispositif sont : Molsheim, Schirmeck, Erstein, Villé et Sélestat.

Les délais d'obtention

Les délais devraient passer de quelques semaines à une dizaine de jours.

Votre ancien passeport

Le passeport biométrique sera délivré systématiquement à partir du 28 juin 2009. L'ancien passeport reste néanmoins valide jusqu'à sa date d'expiration. Il n'est donc pas nécessaire de le remplacer dans l'immédiat.

Le coût du passeport biométrique

- 88 € pour un adulte,
- 44 € pour un adolescent (entre 15 et 18 ans),
- 19 € pour les enfants.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement

Le recensement est obligatoire dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

L'attestation de recensement :

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire). Ce recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre JAPD, Journée d'Appel de

Préparation à la Défense.

La démarche :

Il suffit de se présenter en Mairie, à la Direction des Services à la Population muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Bureau du Service National de Strasbourg - Caserne Turenne 42 rue Lauth - Tél. : 03.90.23.37.52



Naissances



Novembre 2008 : Alleyna REGAL, Samy BOUMEZOUED, Stellios FILIOTIS-VLACHAVAS, Tom LAVAUD, Louise PRIMAULT, Anthony YILDIRIM, Kenton COX, Eléna LORENZINI, Solène MEYER, Ethan KOC.

Décembre 2008 : Marcus KELLER, Maëlys GABILLARD, Zélie DRY, Naëlla TAOUIL, Nourane MAHMAL, Kelly WEYER, Soane DéCOUBA, Louna BLAISON, Léanne OUZERA, Riyad BOUTALEB, Théo SCHLERET, Maël HAMM, Aymeric KLING, Inès KOLB, Moumin KAMHA.

Janvier 2009 : Talha CANKURT, Iyad KOUAS, Laura PERALDI, Fatma ÖZBEL, Lisa FAUSSER, Edgar AUGELMANN, Selen KARA, Mehdi BOUDJEMAA, Yaren SAHIN, Basile SCHLEPP, Aymeric RIEFFEL, Noa SCHUBY.

Février 2009 : Mathieu RAUSCH, Loumir MAILLARD, Ilhan CORBAN-AY, Loumir MAILLARD, Léo OHLMANN, Anthony GARGOWITSCH, Lucas DECOPONS, Alena SCHENCK.

Déjà 275 102 personnes ont choisi Pass'O, pourquoi pas vous ?

Yves, 44 ans, actif

Aujourd'hui,
utiliser les transports en commun,
c'est s'engager pour l'avenir.
Le train et Pass'O, pour les trajets
quotidiens domicile-travail,
le couple idéal !



Manon, 13 ans, collégienne

Pass'O je l'utilise occasionnellement,
pour mes sorties sur Obernai. Il est très pratique
et il me permet de me déplacer en ville lorsque
je viens en voiture avec ma maman et ma tante.
Si seulement nous avions le même transport public
dans notre village !



Quentin, 10 ans, écolier

Les bus c'est ma passion, tout m'intéresse.
Pass'O m'amène à mon entraînement de foot
et je fais le tour de la ville, de Maire Mosser
à Camping, presque tous les jours.
De plus les conducteurs sont vraiment sympas.
Et ce petit bus il est trop drôle,
avec lui je peux aller où je veux.



Jean-Pierre, 56 ans, retraité

Pass'O est devenu bien pratique ;
tous les matins, j'accompagne mon épouse
à son bureau, un moyen économique
qui me permet de ne pas utiliser la voiture
et de participer ainsi au transport
public urbain écologique !



Relais Pass'O

11, place des Fines Herbes • 67210 OBERNAI

N° Vert : 0 800 500 552

Fax : 03 88 95 07 85 • e-mail : info@passo.fr

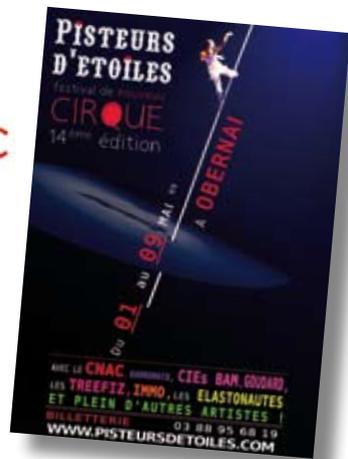
ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h

www.passo.fr



Festival Pisteurs d'étoiles

espace
athic
Relais
Culturel
d'Obernai



Des compagnies en résidence, un clown saltimbanque allemand particulièrement prometteur, des hommes volants... l'édition 2009 s'annonce d'ores et déjà comme une édition qui déclinera les plaisirs du Cirque sous toutes ses formes et promet de grands moments de découverte, d'émerveillement et de rire.

VENDREDI 1^{ER} MAI : SPECTACLES DE RUE GRATUITS

- **10h** : Pique-Nique "Enjonglé" avec l'association Tapiroulant
Parking des Remparts
- **10h30**: Joyeuse Paresse! par la troupe de théâtre adulte
Halle Gruber
- **11h** : Bureau des pleurs par Hector Protector
Place du Marché
- **12h** : Des histoires avec balles par IMMO
Place du Marché
- **14h30**: Joyeuse Paresse! par la troupe de théâtre adulte
Halle Gruber
- **15h** : Bureau des pleurs par Hector Protector
Place du Marché

- **16h** : A trois par Cie Cirqu'oui
Place du Marché
- **17h** : Des histoires avec balles par IMMO
Place du Marché
- **18h** : A trois par Cie Cirqu'oui
Place du Marché
- **22h** : Cinécirque "Labyrinthe" par Jim Henson
Parking des Remparts

SAMEDI 2 MAI

- **18h30** : Des Hauts et des Bas par Philippe Goudard
Payant - Salle des fêtes
- **20h30**: 20^{ème} / PREMIERE par CNAC / 20^{ème} promotion
Grand Chapiteau

DIMANCHE 3 MAI

- **16h** : Des Hauts et des Bas par Philippe Goudard
Payant - Salle des fêtes
- **17h** : 20^{ème} / PREMIERE par CNAC / 20^{ème} promotion
Grand Chapiteau
- **19h30** : Les Escrocs du Swing par Cirk'Zik, concert gratuit.
Chapiteau d'accueil

LUNDI 4 MAI

- **14h30**: 20^{ème} / PREMIERE par CNAC
Grand Chapiteau

MERCREDI 6 MAI

- **17h** : Circo de madera par Karromato.
Payant - Salle des fêtes
- **19h30** : Qui a peur de la cigale? par la troupe de théâtre enfant
Tarif 4 € - Grand Chapiteau

JEUDI 7 MAI

- **20h30** : Le Cirque Précaire par La Faux Populaire
Payant - Salle des fêtes
- **22h** : The Afterbeatbox, concert gratuit
Chapiteau d'accueil

VENDREDI 8 MAI : SPECTACLES DE RUE GRATUITS

- **14h30** : Sonrisa en el vaso par Compagnie DuoAnfibios
Halle Gruber
- **15h** : Choregraphie aérienne par Les Elastonautes
Parking des Remparts
- **16h** : Quand on y songe par Mod Suspendu de la cie Cirkalouest
Parking des Remparts

- **18h** : Choregraphie aérienne par Les Elastonautes
Parking des Remparts
- **20h30** : Soirée «Bête de Scène» par Part1 : Les Treefiz / Part2 : BAM
Grand Chapiteau
- **22h** : Quand on y songe par Mod Suspendu de la cie Cirkalouest
Parking des Remparts
- **22h45** : Cirk'N'Zik en feu!
Parking des Remparts

SAMEDI 9 MAI

- **15h** : Qui a peur de la cigale ? par la troupe de théâtre enfant
Grand Chapiteau
- **20h30** : Soirée «Bête de Scène» par Part1 : Les Treefiz / Part2 : BAM
Grand Chapiteau
- **22h** : Badass 45 par Cirk'N'Zik, concert gratuit
Chapiteau d'accueil

Retrouvez tout le programme, les tarifs sur www.pisteursdetoiles.com
Tél. 03 88 95 68 19



Concert



Dans le cadre de son programme culturel 2008/2009, le Rotary Club d'Obernai, Benfeld et Erstein organise un concert de la Chorale de la Cathédrale de Strasbourg, le samedi 16 mai 2009, à 20h30, en l'Eglise Saints Pierre et Paul d'Obernai, au profit d'oeuvres internationales (alimentation en eau d'une ville de 15 000 habitants au Togo) et locales.

*Rotary Club d'Obernai, Benfeld et Erstein
La Cour d'Alsace - 3, rue de Gail
Tél. 03 88 95 07 00 - Fax 03 88 95 19 21*



Les Violoncellades 2009



Cette manifestation existe depuis 1998. D'abord connues sous nom d'"Ensemble de violoncelles d'Alexandre Kozlik" puis de "violoncelles sans frontières", les Violoncellades ont pour but de réunir des violoncellistes de plusieurs petites écoles de musiques, une fois par an.

Les Violoncellades, sous la Direction artistique d'Alexandre Kozlik, professeur à l'Ecole de Musique d'Obernai, sont peu à peu devenues un rendez-vous incontournable attendu par les violoncellistes d'année en année.

Les dates des concerts :

- 10 mai à 16h à l'Eglise Saints Pierre et Paul à Obernai
- 16 mai à 19h à Bâle au Steiner Schuhle Aula
- 17 mai à 17h à Colmar à l'église Saint Matthieu

Entrée libre



Tennis : Portes Ouvertes et Championnat

Le Tennis Club d'Obernai organise **le 1^{er} mai 2009 une Journée Portes Ouvertes de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

Les dirigeants accueilleront le public et feront découvrir à ceux qui le souhaitent les activités du Club. Les personnes présentes pourront pratiquer le tennis. Pendant la pause de midi, un verre de bienvenue sera offert aux participants, qui auront la possibilité de se restaurer sur place.

La Journée Portes Ouvertes s'adresse aux adultes (voire à toute la famille) qu'ils soient débutants ou confirmés. Pour le confort des familles, une garderie d'enfants sera assurée.

À l'issue de la visite du club, les personnes intéressées pourront s'inscrire et bénéficier de conditions avantageuses :

- cotisation à tarif préférentiel pour le reste de la saison (1^{er} mai au 30 septembre),

- 5 leçons gratuites d'une heure encadrées par un moniteur.

D'autre part, les championnats de France, en Nationale 2 et 3 auront lieu début mai. Voici la programmation pour les équipes masculines et féminines d'Obernai

Equipes Féminines :

- Dimanche 10 mai à 9h : Tennis Club d'Obernai / Nîmes,
- Dimanche 24 mai à 9h : Tennis Club d'Obernai / Aix-Les-Bains,

Equipes Masculines :

- Dimanche 3 mai à 9h : Tennis Club d'Obernai / Lagardère Paris 2,
- Dimanche 17 mai à 9h : Tennis Club d'Obernai / Marly,
- Dimanche 7 juin à 9h : Tennis Club d'Obernai / Blanc Mesnil.

Venez nombreux encourager les joueurs et joueuses obernois !





Pour Obernai

Dans un contexte économique tourmenté, la ville d'Obernai n'échappe pas aux répercussions d'une crise mondiale qui affecte de nombreux secteurs d'activités et pose bien des questions. Conscients des difficultés rencontrées, les élus du groupe majoritaire entendent continuer à mener une politique d'investissement volontariste, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement et la fiscalité locale.

Des projets structurants pour la ville et son bassin de vie sont en bonne voie : la construction du nouvel hôpital est entrée en phase de programmation, à l'issue des acquisitions foncières rondement menées, grâce à la forte implication de la municipalité ; le chantier de la piscine couverte intercommunale, dont la livraison interviendra à l'automne 2010, va bon train ; la construction du groupe périscolaire Europe démarre et le lotissement du parc des Roselières voit ses premières maisons sortir de terre, en attendant d'accueillir la nouvelle gendarmerie. La restructuration du quartier Europe se poursuit avec la démolition annoncée du dernier immeuble dit Lustucru et la création d'un square paysager avenue de Gail. Dans les domaines touristique, sportif et culturel, la ville soutient le Printemps d'Alsace, le Triathlon International d'Obernai, les Violoncellades, ou encore le Festival du Nouveau Cirque, autant d'initiatives qui placent Obernai dans une dynamique positive.

Plus que jamais, le groupe majoritaire reste fidèle aux valeurs d'une gestion saine et s'investit avec conviction pour le rayonnement de la ville et le bien-être de ses habitants.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.bernardfischer.fr et

n'hésitez pas à envoyer vos suggestions à bernardfischer@wanadoo.fr

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Une minorité qui tient bon !

Il y a un an, vous étiez plus de 42% à nous accorder votre confiance.

Renforcée par cette légitimité et malgré un maire rétif à tout contre-pouvoir, notre équipe a su trouver toute sa cohésion au sein du Conseil municipal. Hélas, notre assemblée reste une chambre d'enregistrement qui étouffe toutes nos propositions.

Est-il normal qu'Obernai, qui verse déjà sa part dans le budget de la communauté de communes, soit la seule commune à verser en plus une subvention « exceptionnelle » de 2,2 millions € pour le centre nautique (coût total à ce jour : plus de 20 millions €) ?

Est-il normal qu'après la décision autoritaire du gouvernement de supprimer des classes et de fermer notre maternité de proximité, notre ville s'apprête à verser plus de 400 000 € à l'Etat pour la reconstruction du nouvel hôpital (sans maternité) ?

Est-il normal d'installer des activités industrielles dans la zone du Thal, secteur résidentiel, alors que parallèlement la communauté de communes aménage un parc économique en bordure de la voie express ?

Est-il normal d'interdire l'accès du périscolaire aux enfants de 3 ans, et de refuser l'élargissement des horaires d'accueil ainsi que l'application d'un coefficient social dans la tarification des services ?

Contrairement à la majorité qui s'obstine à maintenir des projets décalés par rapport à la réalité économique, nous, nous demandons la réorientation de nombreux investissements afin qu'ils soient réellement utiles aux Obernois.

Pour un autre regard sur notre ville, retrouvez nous sur : <http://www.mieuxvivreobernai.com/>

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

11^{ème} Triathlon International

Avec près de 1000 participants l'année dernière, l'édition 2009 laisse présager de belles performances.

Le 24 mai prochain, les sportifs de tous âges et de tous horizons, pourront retrouver le programme sportif habituel ainsi que quelques nouveautés et surprises.

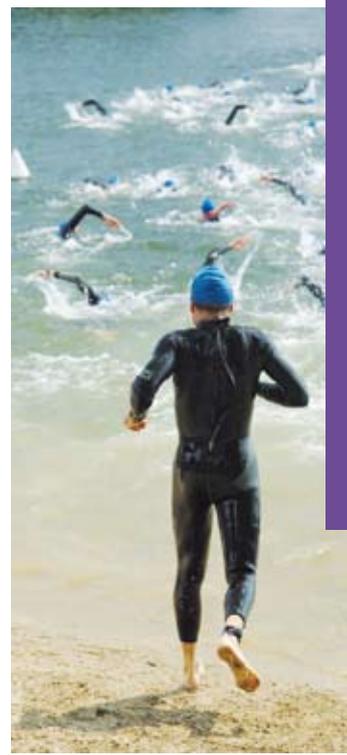
Le programme de la journée reste fidèle à la tradition. Une épreuve sprint (disputée en individuel ou en relais) le matin dès 9h45, suivie de l'épreuve des « Benfeld Tri Kids » destinés aux enfants dès l'âge de 6 ans à 11h. Quant à l'épreuve courte distance, les départs (femmes et hommes) seront donnés à partir de 14h15.

Du plan d'eau de Benfeld, au Mont Saint Odile en passant par la route des vins pour le cyclisme, et pour finir au Mont National pour la course à pied, les sites restent fidèles à la réputation du Triathlon d'Obernai. Quelques nouveautés feront leur entrée pour cette édition. Le parcours cycliste des triathlons sprint et courte distance sera légèrement modifié, en raison des nouveaux horaires SNCF. Entre Bourgheim et Heiligenstein, le parcours vélo passera par Gertwiller

et Barr. De plus, le retour vers Obernai sera modifié et évitera le contournement d'Obernai.

Pour appréhender ces nouveaux parcours, des reconnaissances seront organisées les 8 et 15 mai respectivement à 9h et 17h au plan d'eau de Benfeld. Des professionnels et triathlètes aguerris seront présents afin d'encadrer ces journées et de conseiller au mieux chacun des futurs participants.

Comme l'année dernière la journée sera animée par des speakers et un grand nombre d'artistes. Pour les plus jeunes, l'animation Kid's Athlon sera également reconduite et fera découvrir de façon ludique aux enfants de 5 à 12 ans les sensations des sports enchaînés.



Exposition : Rêves de jardin

Du 15 mai au 30 juin 2009, la Médiathèque municipale présente une exposition de photos "Jardin d'eau et de feu. Soleil d'or éblouissant. Espace, eau, calme et vie" de Jérôme Bour.

Dans le cadre de cette découverte des jardins, Eckard Riedel, architecte-

paysagiste donnera une conférence vidéo-projection «Aménagements de jardin : à la recherche du génie du lieu», le vendredi, 15 mai à 20 h.

Réservations au :
03 88 95 18 20



Calendrier des manifestations

Mai

DIMANCHE 10

- **Heure Musicale : récital d'orgue**, par Thomas Kientz - église Saints Pierre et Paul - entrée libre.

DU MERCREDI 13 AU JEUDI 21

- **Fête foraine** - Parking des Remparts.

DIMANCHE 15

- **Café des notes**: Concert quartet jazz funk - Maison de la Musique et des Associations (10€/Adulte, réduit 7€, Vita Culture 5,50€, gratuit scolaires et EMMD).

SAMEDI 16

- **Concert de Printemps** de la Chorale Obernai Chante - salle des fêtes à 17h et 20h - entrée libre.

Juin

DIMANCHE 14

- **Journée Vélo Obernai-Gengenbach**, inscription à l'Office de Tourisme. Participation : 5 € par personne.

DIMANCHE 21

- **Fête de la Musique** dès 15h dans toute la ville.

Juillet

DIMANCHE 5

- **1^{er} meeting de Tuning**, de 10h à 19h, sur le parking Stoeffler, boulevard d'Europe. Appel aux exposants : Réservez dès à présent votre place ! Renseignements au 06 71 80 24 43.

Retrouvez le calendrier complet des manifestations sur www.obernai.fr

Obernai 

Entreprendre
tous ensemble

PISTEURS D'ÉTOILES

festival de nouveau

CIRQUE

14^{ème} édition



À OBERNAI

Du **01** au **09** MAI 09

AVEC LE **CNAC**, KARROMATO, **CIEs BAM, GOUDARD**,
LES **TREEFIZ, IMMO**, LES **ELASTONAUTES**
ET PLEIN D'AUTRES ARTISTES !

BILLETTERIE

03 88 95 68 19

WWW.PISTEURSDETOILES.COM